



Coordination des Haltes-Accueil de la Communauté française
*La diversité au service des réalités des familles et du droit de
l'enfant à un accueil de qualité*

Note de fonctionnement pour les formations organisées par la CHACOF

L'une des missions de la CHACOF est de mettre en place des formations en lien avec le terrain et qui répondent aux besoins des professionnel(le)s travaillant en haltes-accueil. En effet, offrir un accueil de qualité aux enfants et aux familles demande sans cesse de pouvoir se former, d'acquérir de nouveaux outils et/ou d'en affiner d'autres, de se questionner et de réfléchir aux pratiques mises en place dans son milieu d'accueil.

L'objectif transversal de ces formations est également de permettre aux participant(e)s de rencontrer d'autres accueillant(e)s travaillant en halte-accueil, de les faire échanger sur leurs réalités de travail et de se rendre compte qu'ils/elles ne sont pas seul(e)s à vivre certaines situations (avec les enfants, avec les familles, avec leurs collègues, avec leur responsable notamment). De plus, ces partages d'expériences et réflexions dynamisent les équipes et les ouvrent à toujours plus de diversité.

Depuis quelques années maintenant, à travers les rencontres entre haltes-accueil par province, une analyse des réalités de terrain, des questionnements qui reviennent régulièrement et des difficultés rencontrées est réalisée afin d'identifier des besoins en formation spécifiques à chaque groupe.

La CHACOF organise chaque année, avec les haltes-accueil d'un même groupe, une formation en adéquation avec les besoins des professionnel(le)s.

En 2018, 4 formations ont été organisées et 49 personnes y ont participé:

- Dans la province du Luxembourg, « Le développement psychomoteur de l'enfant de la naissance à la marche » : 16 participantes ;
- Dans la province de Liège, « La communication au service des relations entre professionnel(le)s et avec les parents » : 13 participantes ;
- Dans les provinces de Namur et du Hainaut, « Sortir par tous les temps » : 11 participantes ;
- A Bruxelles, « Accueillir au quotidien les familles en souffrance et devenir leur partenaire » : 9 participantes.

L'organisation de ces formations engendre des frais qui sont variables (obtention ou non d'heures subventionnées par l'ONE, location de salles, catering). Ainsi, la CHACOF a délibérément choisi, dans un souci d'égalité et d'équité, de constituer un pot commun afin que tout le monde puisse bénéficier du même tarif.

Pour l'année 2018, le Conseil d'Administration a décidé de fixer les prix suivants (en se basant sur les tarifs ONE) :

- 7 euros par journée pour les membres ;
- 9,50 euros par journée pour les non-membres.

Ce tarif sera revu chaque année et adapté, le cas échéant, en fonction des réalités et contraintes financières mais aussi des formations programmées pour l'année suivante.

Pour l'année 2019, le tarif reste le même.

La CHACOF développe ces formations dans une logique de MUTUALISATION des RESSOURCES de façon à ce que chacun puisse y participer.